|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| sccr/ss/ge/2/13/2  |
| ORIGINAL : FRANÇAIS |
| DATE : APRIL 20, 2013 |

**Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes**

**Session informelle et session spéciale**

**Genève, 18 – 20 avril 2013**

ACCRÉDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

*Document établi par le Secrétariat*

1. L’annexe du présent document présente une organisation non gouvernementale qui a demandé à bénéficier du statut d’observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement dudit comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).
2. *Le SCCR est invité à approuver la représentation, aux sessions du comité, de l’organisation non gouvernementale mentionnée dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE AYANT DEMANDÉ LE STATUT D’OBSERVATEUR POUR LES SESSIONS DU COMITÉ PERMANENT DU DROIT D’AUTEUR ET DES DROITS CONNEXES (SCCR)

Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc (O.A.P.A.M.)

L’Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc (OAPAM) est une Association reconnue d'utilité publique, présidée par la Princesse Lalla Lamia Solh. Créée en 1967, et régie par ses statuts et les dispositions du Dahir nº 11-58-3-76 l0, O.A.P.A.M. est une organisation non-gouvernementale reconnue d’utilité publique, qui a pour objectif de démontrer via de nombreuses actions et manifestations la capacité d’un aveugle ou d’un malvoyant, éduqué et instruit, à pouvoir assumer un rôle actif dans la société, à l’instar de ses concitoyens. Au prix d’importants efforts, l’O.A.P.A.M. dispose aujourd’hui de 13 établissements d’enseignement spécialisés répartis sur l’ensemble du territoire national, et compte près de 1000 étudiants. Ces établissements spécialisés fournissent le matériel didactique, impriment les manuels scolaires en braille et prennent en charge tous les frais d’hébergement et de nourriture. Les activités d’épanouissement prodiguées sont le théâtre, la musique ainsi que diverses activités culturelles et sportives. L’O.A.P.A.M. dispose d’un important centre de préformation des Aveugles et des Malvoyants à Temara. Diverses mises à niveau y sont prodiguées pour que des bacheliers aveugles et malvoyants puissent intégrer par la suite des centres de formation pour valides dans les métiers de la kinésithérapie et des centres d’appel. Différentes sessions de perfectionnement sont organisées au profit des cadres enseignants pour une optimisation de la formation des aveugles et malvoyants. L’accès à l’information représente la clé de l’intégration sociale et professionnelle. La technologie moderne permet aux personnes déficientes visuelles d’identifier et d’assimiler ce qui les intéresse parmi le foisonnement d’informations produites chaque jour. Une intégration réussie requiert l’accès à l’ensemble des thèmes actuels ainsi que la possibilité de les traiter avec les mêmes outils que les personnes non-handicapées. Ces outils son audibles, palpables ou affichées en grand sur les écrans. Consciente de l’intérêt essentiel de l’outil informatique, l’Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc a équipé les salles d’informatique de ses instituts d’ordinateurs et de logiciels de synthèse sonore, de modes de lecture pour livres et tout écrit, même via internet. Ces aides et ces interfaces permettent aux personnes non-voyantes d’accéder sans aucune restriction à l’information et à l’informatique. Via une responsabilisation des malvoyants et des aveugles pris en charge, et grâce à l’implication et au soutien de divers organismes nationaux, l’O.A.P.A.M. voit ses efforts récompensés. A ce jour, plus de 1500 malvoyants et aveugles ont été employés dans les secteurs publics et privés, assumant avec mérite certaines fonctions complexes et difficiles d’accès telles qu’avocats, masseurs, kinésithérapeutes ou enseignants. Déjà présente sur la scène internationale, et reconnue par les principaux organismes internationaux pour la promotion des aveugles et malvoyants, l’O.A.P.A.M. est un membre actif de : l’Union Mondiales des aveugles (U.M.A.), l’Union Francophone des Aveugles (U.F.A.), l’Union Africaine des Aveugles (U.AF.A.), et est un membre délégué au secrétariat de la Union Africaine des Aveugles (U.AF.A.).

*Coordonnées complètes :*

M. Abdellatif Hajji

Secrétaire General

8, rue Houssain 1er

B.P. 369 Rabat

Maroc

Tél. : +212 037 73 17 24.

Tlcp. : +212 037 70 74 35

Mél. : oapam@menara.ma

[Fin de l’annexe et du document]